



DISPOSITIF DE FORMATION PAC NOUVEAUX ARRIVANTS

Module : Gestion des aides surfaciques

Éléments de contexte :

Le dispositif de formation PAC nouveaux arrivants comprend un « tronc commun » qui apporte une vue d'ensemble des activités d'un SEA et est obligatoire pour suivre ensuite l'un des modules spécifiques : aides surfaciques, aides animales, base exploitant, contrôles, DPB et bases de la photo-interprétation appliquées à la gestion des aides PAC.

Module de formation métier qui concerne **la gestion des aides surfaciques**.

Objectifs et Contenu proposé :

Être capable de se positionner dans le contexte réglementaire

- Présentation du contexte général de la réforme : rappel succinct d'éléments du tronc commun
- Panorama des aides

Comprendre le dossier PAC

- Modalités de déclaration
- Manipulation sur TéléPAC
- Modifications et réductions SIGC

S'approprier l'organisation opérationnelle d'une campagne

- Savoir où trouver les informations dont on a besoin
- Pilotage, logistique et communication
- Outil de gestion ISIS
- Cycle de vie d'un dossier
- Phases d'instruction
- Phases de restitution aux agriculteurs

S'approprier l'organisation opérationnelle d'une campagne d'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

- Pilotage, logistique et communication
- Outil de gestion ISIS
- Cycle de vie d'un dossier
- Phases d'instruction
- Phases de restitution aux agriculteurs

S'approprier l'organisation opérationnelle d'une campagne de Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques et des aides à l'Agriculture Biologique

- La gestion régionalisée et la notion de Projet AgroEnvironnemental et Climatique
- Les échanges avec les territoires MAEC
- Pilotage, logistique et communication
- Outil de gestion ISIS
- Cycle de vie et pluriannualité d'un dossier
- Phases d'instruction
- Phases de restitution aux agriculteurs

Public concerné :

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents SEA en DDT(M) ou DAAF chargés des aides PAC, surfaciques, ICHN, MAEC et AB, qui prennent leur poste ou qui en ont changé depuis moins d'un an; dans la mesure des places disponibles, aux agents des DRAAF, de l'administration centrale, des EPL, de l'ASP et de FAM.

Obligation pour le stagiaire :

- avoir suivi une session du tronc commun
- disposer des habilitations ISIS (a minima, tous les modules en consultation), accès au compte de démonstration TéléPAC (login et mot de passe).

Formateurs du MAA

Intervenants :

Durée :

4 jours

Nombre de participants maximum :

12 participants

Responsable pédagogique :

Bruno GELIN, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 38.
Mail bruno.gelin@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.
Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

ormco.infoma@agriculture.gouv.fr

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

484,00 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

Code RnoiRH formation :

NINAGP0006